

Artec choisit la solution Email Protection pour protéger sa messagerie d'entreprise

Qui est Artec ?

Artec, prestataire de services spécialisé dans la maintenance des télécoms propose un panel d'activités très variées : Création et refonte des circuits électriques, génie civil, expertises infrastructures télécoms....



Artec, déploie ses prestations sur la région d'Occitanie et département limitrophes essentiellement. **Sébastien Mailhat, son responsable informatique**, nous explique pourquoi il a fait le choix de notre solution **Email Protection**, pour protéger la messagerie de l'entreprise.

Contexte : Piratage de l'allias

« Début 2020, nous nous sommes aperçus que nous étions victimes du piratage de notre nom de domaine. Nos salariés recevaient des retours de mail de nos clients dont nous n'étions pas les auteurs. Nous devons réagir rapidement pour éviter que le problème se propage et contrer cette usurpation d'identité avant qu'elle nuise à notre image de marque, nous indique Sébastien Mailhat ».

Pourquoi Email Protection ?

« J'ai immédiatement contacté mon commercial Orange Cyberdefense, qui a fait preuve d'une très grande réactivité. Il m'a en effet proposé d'effectuer une démonstration de la solution Email Protection dans les jours qui ont suivi mon appel. Cette solution répondait à notre besoin et pouvait être déployée rapidement.

Les bénéfices

Email protection est une solution de sécurité très complète qui nous protège du phishing, des malwares et ransomwares et nous signale les attaques potentielles. Elle contribue de plus à sensibiliser nos salariés aux risques cyber et les aide à adopter les bons gestes pour protéger le SI de notre entreprise. Ils reçoivent en effet chaque jour la liste des emails frauduleux.

La sécurité est sujet qui peut s'avérer parfois complexe, il est important d'être accompagné par un professionnel qui soit à notre écoute. Les équipes d'Orange Cyberdefense ont su nous apporter leur expertise et expérience pour nous aider et nous conforter dans le choix d'Email Protection » conclut Sébastien Mailhat.